

Direction générale du Trésor

# BRÈVES DE L'OMC

**Délégation permanente de la France  
auprès de l'OMC**

Une publication de la Délégation permanente de la France auprès de l'OMC  
N° 6 - Mois d'octobre 2024

## Éditorial

### « 5ème semaine de l'environnement à l'OMC »

La 5ème Semaine de l'Environnement à l'OMC qui a eu lieu du 7 au 11 octobre 2024 a permis aux Membres de discuter de l'intersection entre commerce et environnement et plus spécifiquement cette année entre commerce et mesures climatiques. La semaine a été structurée par deux réunions du Comité du Commerce et de l'Environnement, 15 sessions publiques avec plus de 100 intervenants, et une session thématique sur les mesures climatiques liées au commerce.

Le lien entre mesures climatiques et commerce a pendant de très nombreuses années été réduit à l'impact que le commerce pouvait avoir sur le changement climatique. Cependant, le changement climatique vient également perturber les activités commerciales et les chaînes de valeur mondiales forçant à repenser ce lien et en particulier à s'interroger sur la façon dont le commerce peut contribuer à rendre nos chaînes de valeur plus résilientes, à favoriser le déploiement de technologies bas carbone et contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

La semaine de l'environnement qui fait désormais partie intégrante du programme de l'OMC a mis en évidence l'intérêt des membres à prendre à bras le corps ces questions comme en témoignent les très nombreuses mesures climatiques liées au commerce qui émergent dans l'ensemble des juridictions. Les discussions au cours de la semaine ont de ce fait souligné le besoin impératif de pédagogie, de dialogue et de coordination afin que les mesures climatiques liées au commerce ne contribuent pas au fractionnement des marchés tout en remplissant bien leur objectif d'atténuation et d'adaptation. Les débats ont permis de mesurer quelles pouvaient être les tensions entre la réalisation d'objectifs environnementaux et les règles commerciales. L'atteinte de nos objectifs climatiques nécessite cependant une approche coopérative et l'OMC peut aider à une plus forte coordination des initiatives conjointement avec d'autres organisations internationales. Il s'agit d'un programme ambitieux mais indispensable.

*Emmanuelle Ivanov-Durand*

Éditorial  
p. 1

Négociations  
plurilatérales  
p. 2

Activités  
régulières de  
l'OMC  
p. 3

Autres activités  
de la France  
p. 8

Calendrier de  
l'OMC  
p. 10

# NÉGOCIATIONS PLURILATÉRALES

## Un Comité des négociations commerciales dédié à l'agriculture - 10 octobre 2024 et un groupe au niveau des chefs de délégation le 21 octobre 2024

Compte tenu de l'absence de résultat agricole lors de la CM13 et du Conseil Général de juillet, les discussions du COASS du 18 septembre visant à établir une méthode pour avancer se sont poursuivies en octobre.

Le 10 octobre, la **Directrice Générale** a convoqué un comité des négociations commerciales dédié à la façon de relancer les négociations agricoles. **Le président du COASS** y a proposé **deux options** : 1/ **des petits groupes auto-organisés** qui discuteraient de questions de leur intérêt ou 2/ **des groupes dédiés à des questions spécifiques** avec l'aide de facilitateurs. Les questions transversales (sécurité alimentaire, durabilité) seraient traitées parallèlement.

**Les membres ont exprimé un très large soutien à l'option 2**, plusieurs estimant toutefois que cela ne les empêchait pas de poursuivre les discussions dans des groupes ad hoc (sur le modèle des discussions entre groupes de Cairns et africain). **Un membre**, sans se prononcer sur l'une ou l'autre des options, s'est montré toutefois très réservé sur cette nouvelle approche et a maintenu sa demande de démarrer les discussions par les questions de stocks publics et mesures de sauvegardes. La DG a conclu qu'elle observait une volonté générale d'avancer et que les questions de clarifications posées seraient abordées sous peu.

Conformément à son annonce, la Directrice Générale, en lien avec le président du COASS, a **réuni les Chefs de délégation** le 21 octobre. Elle a clarifié **des éléments organisationnels** liés à l'option 2 (les membres proposeront des facilitateurs ; les réunions, en format hybride, seront ouvertes à tous, y compris aux experts des capitales ; chaque groupe fera rapport au COASS, l'objet est de permettre des discussions entre membres afin d'articuler les différentes questions entre elles ; le processus des facilitateurs est une phase de pré-négociation visant à aplanir les sujets). **5 groupes** sont proposés : i) stocks publics, mesures de sauvegarde et coton, ii) soutiens internes iii) accès au marché iv) questions transverses (durabilité, transparence et sécurité alimentaire) et v) concurrence export et « restrictions » à l'exportation et autres sujets (formulation du v) encore en discussion).

Une communication écrite du 22 octobre sollicite les membres **pour proposer des facilitateurs jusqu'au 4 novembre inclus**.

[maria.cosme@dgtrésor.gouv.fr](mailto:maria.cosme@dgtrésor.gouv.fr)

# ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE L'OMC

## Semaine des services - 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2024

Dans le cadre du Comité du commerce des services financiers, réuni le 01 octobre, les Membres ont échangé sur plusieurs thématiques telles que (i) la préparation aux crises ; (ii) la facilitation des paiements électroniques ; (iii) la réduction du coût des services d'envoi de fonds. Une proposition concernant la facilitation des paiements électroniques a été distribuée par un Membre. Elle sera examinée lors du prochain Comité.

Une séance d'information sur l'évolution récente en matière de classification des services a été organisée dans le cadre du Comité des engagements spécifiques. Elle était divisée en trois séquences : (i) Nouveaux développements dans les classifications ; (ii) Présentation globale de la classification centrale des produits - Version 3 ; (iii) Présentation d'une nouvelle classification basée sur les buts environnementaux.

Le Conseil du commerce des services (CCS) s'est réuni le 02 octobre 2024. Comme à l'accoutumée, les Membres sont revenus sur des points récurrents à l'ordre du jour tels que le programme de travail sur le commerce électronique et la suite donnée aux résultats des Conférences ministérielles. Un Membre a proposé que le rapport intitulé « Le commerce des services pour le développement », publié conjointement par l'OMC et la Banque Mondiale, fasse l'objet de plus de discussions.

Le Groupe des PMA a dévoilé un nouveau questionnaire relatif à la mise en œuvre de la dérogation concernant les services pour les PMA. Il vise à identifier les difficultés rencontrées par les fournisseurs de services des PMA travaillant avec des entreprises et des consommateurs ayant notifié des préférences.

[elinor.vandeveld-de-corbeaux@dgtresor.gouv.fr](mailto:elinor.vandeveld-de-corbeaux@dgtresor.gouv.fr)

## Programme de travail sur le commerce électronique - 07 octobre 2024

La session d'octobre du programme de travail était dédiée à la thématique des cadres juridiques et réglementaires.

Les Membres ont fait part de leur expérience au niveau national mais aussi dans le cadre d'initiatives et accords commerciaux régionaux.

Les échanges en salle ont abordé plusieurs notions intrinsèquement liées à l'élaboration de ces règles telles que la protection des données, de la vie privée et des consommateurs ainsi que la cybersécurité.

La question du rôle de l'OMC a été discutée, mettant en exergue la nécessité de collaborer avec d'autres organisations internationales et le secteur privé afin de cartographier les travaux existants en cours.

[elinor.vandeveld-de-corbeaux@dgtresor.gouv.fr](mailto:elinor.vandeveld-de-corbeaux@dgtresor.gouv.fr)

## Comité des marchés publics - 9 octobre 2024

Le comité des marchés publics a pu enregistrer avec satisfactions les progrès substantiels faits dans les accessions du Costa Rica et de l'Albanie. Le Kazakhstan a également fait preuve de sa

volonté de rejoindre l'accord. L'accession de la Chine au contraire n'a pas connu d'évolution notable.

[alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr](mailto:alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr)

## Examen de politique commerciale du Malawi - 9 et 11 octobre 2024

Le quatrième Examen de politique commerciale s'est déroulé les 9 et 11 octobre. Le Malawi est un **pays moins avancé (PMA) sans littoral**, membre de la Communauté de développement d'Afrique australe (**SADC**) et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (**COMESA**) ; le Malawi a ratifié l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine (**ZLECAF**).

Les défis sont de taille pour le pays qui dispose d'une **agriculture de subsistance**, qui est très exposé aux aléas climatiques et aux chocs économiques tels la pandémie de COVID mais également la **hausse des prix de l'énergie et des engrais**. Bien que le bilan du Malawi soit mitigé, les Membres ont salué l'engagement du pays dans des réformes de long terme « **Vision 2063** ».

A l'OMC le pays a ratifié l'**Accord de facilitation des échanges** et a progressé dans son respect des obligations de Transparence et dans la diffusion de ses notifications OTC et SPS.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr)

## Comité Commerce et Développement – session spéciale (CTDss) - 11 octobre 2024

Une séance du CTDss s'est déroulée le 11 octobre en présence des Présidentes des Comités OTC et SPS.

Pour rappel, le CTDss est chargé d'examiner **10 propositions du G90** qui visent à rendre plus opérationnelles les mesures de **Traitement Spécial et Différencié (TSD)** dans un certain nombre d'Accords, en premier lieu desquels les Accords OTC, SPC, ADPIC et MIC.

Le facilitateur des travaux autour des questions **OTC et SPS (Singapour)** a mené des consultations et travaille en synergie avec les Présidents des accords OTC et SPS qui conduisent actuellement leur Examen triennal des Accords et qui sont chargés de faire rapport sur les programmes d'assistance technique.

Le facilitateur pour les questions **ADPIC (Saint Vincent les Grenadines)** et le facilitateur pour les **MIC (Brésil)** ont également mené des consultations depuis la fin de la CM13.

La grande majorité des membres a accueilli favorablement la tenue de séances thématiques sur chacun des points en lien avec les comités experts concernés.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr)

## Conseil général - 15 et 16 octobre 2024

Seul point pour décision de l'ordre du jour, le Conseil Général n'est pas parvenu au consensus sur l'intégration de l'accord sur la facilitation des investissements pour le développement au sein des règles de l'OMC.

Pour mémoire, il s'agit d'une initiative plurilatérale qui regroupe 126 membres, soit  $\frac{3}{4}$  des membres, ne crée aucune nouvelle obligation ou aucun droit, ne s'applique qu'aux parties à l'accord et se contente de créer les conditions d'un cadre favorable à l'investissement.

Plusieurs membres ont explicitement indiqué qu'ils avaient encore des questions juridiques liées à l'incorporation de l'accord. Les délégations des parties à l'accord ont fait part de leur grande impatience et de leur incompréhension face à ce blocage. De très nombreuses délégations se sont prononcées en faveur de cet accord qui permet de promouvoir les investissements et aidera les pays en développement à s'intégrer dans les chaînes de valeur.

[alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr](mailto:alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr)

## Groupe informel sur les moyennes, petites et micro entreprises (MPME) - 18 octobre 2024

Cette séance a permis de valoriser l'activité des organisations de promotion des exportations, essentielle au soutien des MPME. Le réseau européen **Entreprise Europe Network (EEN)** a présenté son action de soutien aux MPME, tout comme le **Centre du commerce international (CCI)** et le **Conseil international aux petites entreprises**, réseau à l'origine de la journée mondiale des MPME le 27 juin.

L'Union européenne a présenté sa communication adoptée dans le cadre de l'Accord sur les marchés publics **et relative aux meilleures pratiques pour promouvoir et faciliter la participation des PME aux marchés publics** qui visent l'amélioration de la transparence, la réduction des charges administratives, la mise en place de critères de sélection appropriés, et le renforcement de la professionnalisation des entités contractantes.

Un webinaire sur **Global Trade Helpdesk et Trade4MSMEs** sera organisé le 12 novembre.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr)

## Comité de facilitation des échanges du 22 au 24 octobre 2024

Le Comité de facilitation des échanges s'est déroulé les 22 et 23 octobre tandis que le 24 octobre se tenait une séance dédiée à l'assistance technique.

A ce jour, **79,4% des engagements à l'Accord ont été mis en œuvre** émanant des 156 Membres ayant ratifié l'Accord, 73,2% pour tous les pays en développement (PED). Au titre des engagements pris, au 31 décembre 2025, le taux de mise en œuvre devrait atteindre 86,2% et 91,4% d'ici 2028. Ces taux sont très encourageants même s'ils se réduisent fortement pour les PMA (taux actuel de mise en œuvre de 46,4%).

**Les années à venir vont être déterminantes pour la mise en œuvre de l'Accord puisque, d'ici fin 2025, 61 Membres se sont engagés à mettre en place des mesures de catégorie C nécessitant une assistance technique et l'apport financier de donateurs.** Pour rappel, les 5 principales mesures à mettre en œuvre parmi les mesures de catégorie C relèvent du **guichet unique, des opérateurs agréés, de la gestion des risques, de la coopération entre les organismes présents aux frontières, et de la mise en place de procédures d'essai.**

Durant la séance sur l'assistance technique, **les pays francophones ont indiqué avoir davantage de difficultés pour disposer d'une assistance technique.** Les donateurs en ont pris bonne note et indiqué rester vigilants à l'avenir sur le sujet. De même les **Membres en développement ont demandé davantage d'assistance technique pour les PMA.** Le TFAF, qui dispose d'un fonds d'affectation spéciale, pourrait désormais intervenir plus largement auprès des PED si ces derniers ne parvenaient pas à trouver des donateurs.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr)

## Examen de politique commerciale des Maldives - 23 et 25 octobre 2024

Le quatrième Examen de politique commerciale des Maldives s'est déroulé les 23 et 25 octobre. Les Membres ont salué le développement économique et social du pays et **son passage de la catégorie des PMA en 2003, lors de leur premier EPC, à celui d'un pays à revenu intermédiaire, affichant un PIB par habitant d'environ 11 700 USD en 2023.**

La croissance du PIB est principalement due au **secteur du tourisme qui génère 80% des recettes en devises**. Conscient de ses vulnérabilités d'Etat insulaire, le pays a établi un Plan d'action pour le climat du tourisme, qui établit une feuille de route pour **l'adaptation du secteur au changement climatique**.

Le pays a ratifié l'Accord de facilitation des échanges et a mis en place de nombreuses mesures telles **une plateforme numérique pour le traitement des remboursements en douane et la mise en place d'un régime d'Opérateurs Economiques Agréés**. Les **Maldives n'ont pas encore ratifié l'Accord sur la pêche**, le pays étudiant encore toutes les implications de l'Accord pour ce secteur essentiel à la croissance et l'emploi aux Maldives.

Les Maldives ont adhéré en décembre 2022 l'Organisation des pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (OEACP) et a déposé une demande **pour adhérer à l'Accord entre l'UE et les pays ACP**.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Comité des sauvegardes - 28 octobre 2024

La seconde réunion formelle du Comité des sauvegardes de 2024 s'est déroulée le 28 octobre.

De nouvelles notifications de législations ont été présentées concernant le Cabo Verde, les Iles Salomon et le Libéria. Le Comité a également de nouveau examiné des notifications présentées par le Ghana.

Des notifications de décision en rapport avec les mesures de sauvegarde ont été examinées en salle, présentées par onze Membres développés et en développement (Union européenne, Ghana, Inde, Indonésie, Madagascar, Philippines, Afrique du Sud, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni, Etats-Unis).

Deux points ont été inscrits à l'ordre du jour concernant certains demi-produits et produits finis en aciers alliés ou non alliés et les vêtements et accessoires du vêtement.

Comme à l'accoutumée lors de la dernière réunion de l'année, les Membres ont examiné et adopté le rapport annuel du Comité qui sera présenté au Conseil du commerce des marchandises.

[elinor.vandeveldt-corbeaux@dgtresor.gouv.fr](mailto:elinor.vandeveldt-corbeaux@dgtresor.gouv.fr)

## Comité des subventions et des mesures compensatoires - 29 octobre 2024

Lors de cette seconde réunion de l'année 2024, une réunion extraordinaire et une réunion ordinaire du Comité se sont succédées.

Dans ce cadre, le Président du Comité a réalisé un état des lieux des notifications présentées lors des derniers cycles (86 Membres n'ont pas encore soumis leurs notifications pour 2023 ; 82 Membres n'ont pas encore soumis leurs notifications pour 2021 ; 71 Membres n'ont pas

encore soumis leurs notifications pour 2019) et a appelé les Membres qui ne l'ont pas encore fait à présenter leurs notifications.

Les Membres ont ensuite examiné les nouvelles notifications concernant les subventions soumises par les Membres pour 2023 et ont continué l'examen de celles déjà présentées.

Les rapports semestriels sur les actions en matière de droits compensateurs en vertu de l'article 25.11 de l'Accord sur les subventions et mesures compensatoires ont également été abordés en séance (disponible [ici](#)).

Plusieurs points, déjà soumis dans le cadre de ce Comité, étaient inscrits à l'ordre du jour, relatifs aux subventions et à la surcapacité, aux politiques et mesures en matière de subventions discriminatoires, aux véhicules électriques et aux préférences projetées pour les machines agricoles nationales.

Comme à l'accoutumée lors de la dernière réunion de l'année, les Membres ont examiné et adopté le rapport annuel du Comité qui sera présenté au Conseil du commerce des marchandises.

[elinor.vandavelde-corbeaux@dgtrésor.gouv.fr](mailto:elinor.vandavelde-corbeaux@dgtrésor.gouv.fr)

## Discussions sur le commerce et la durabilité environnementale (TESSD) - 29 et 30 octobre 2024

Ces discussions structurées, qui se sont tenues les 29 et 30 octobre, avaient pour objectifs d'approfondir les connaissances de certains secteurs (*secteur de l'eau, des transports, des minerais critiques*) et celui de proposer **des livrables possibles pour la CM14 en vue d'une séance de haut niveau du TESSD le 4 décembre 2024**.

S'agissant du sous-groupe de travail sur les mesures climatiques liées au commerce, un exercice de **cartographie des mesures et politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pourrait être mené. Les mesures d'adaptation au changement climatique** (technologies, agriculture et infrastructures résilientes, système d'alerte précoce, transformation des territoires) ont été étudiées. **S'agissant des Biens et Services (B&S) verts**, c'est **le secteur de la gestion de l'eau** qui a été étudié tandis qu'**au sein du groupe de travail relatif aux subventions, le secteur des minerais critiques** a été exploré. Les consultations devraient se poursuivre sur les voies à suivre en vue de la CM14. **S'agissant des mesures d'économie circulaire liées au commerce**, les Membres et organisations ont présenté leurs initiatives dans **le transport et la recyclabilité des batteries. Des lignes directrices et des bonnes pratiques sectorielles** pourraient être proposées.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr)

## Comité des pratiques antidumping - 30 octobre 2024

La seconde réunion formelle du Comité des pratiques antidumping de 2024 s'est déroulée le 30 octobre 2024. Cette dernière a été suivie par le Groupe informel de l'anti-contournement et le Groupe de travail de la mise en œuvre.

Le Comité a examiné 4 nouvelles notifications de législations ou de réglementations qui n'ont jamais été examinées au sein du Comité (le Brésil, le Cabo Verde, les Iles Salomon et les Etats-Unis). Trois notifications, soumises par l'Union européenne, le Ghana et le Libéria, ont de nouveau été examinées.

Les Membres ont discuté des rapports semestriels sur les actions antidumping menées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2024 et sur les notifications soumises concernant les actions antidumping préliminaires et finales.

Comme à l'accoutumée lors de la dernière réunion de l'année, les Membres ont examiné et adopté le rapport annuel du Comité qui sera présenté au Conseil du commerce des marchandises.

[elinor.vandeveld-de-corbeaux@dgtresor.gouv.fr](mailto:elinor.vandeveld-de-corbeaux@dgtresor.gouv.fr)

## Dialogue sur la pollution par les plastiques - 31 octobre 2024

Lors de cette séance les Membres se sont penchés sur plusieurs points d'attention : Comment améliorer **la transparence des flux commerciaux de plastiques**, quelles sont **les meilleures pratiques potentielles** pour lutter contre la pollution plastique, et enfin **comment faciliter l'accès aux technologies et aux services** permettant de lutter contre la pollution plastique.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Réforme du Mécanisme de règlement des différends

Dans le cadre des discussions relatives à la réforme du règlement des différends, les Membres poursuivent les travaux au niveau technique sur la procédure d'appel et sur l'accessibilité du mécanisme aux pays en développement et aux pays les moins avancés. Les Membres travaillent actuellement à l'identification d'idées de réforme faisant l'objet d'une compréhension commune par les Membres et susceptibles de répondre aux intérêts de chacun.

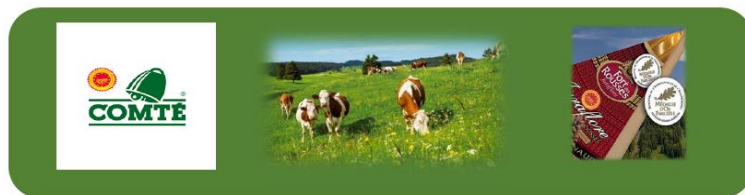
L'ambition reste de parvenir à un paquet de réforme d'ici la fin de l'année afin de remplir le mandat donné lors de la conférence ministérielle.

[alix.rancurel@dgtresor.gouv.fr](mailto:alix.rancurel@dgtresor.gouv.fr)

## AUTRES ACTIVITÉS DE LA FRANCE

### Journée découverte de la filière du Comté (France)

Le 11 octobre 2024, la Délégation permanente de la France auprès de l'OMC a organisé une journée découverte de la filière du Comté en France, à destination des conseillers agricoles des délégations auprès de l'OMC.



En présence d'acteurs du territoire jurassien et de la filière, les conseillers de Genève ont visité une exploitation laitière de la zone appellation d'origine protégée (AOP) Comté et découvert la cave d'affinage du Fort des Rousses. Les participants ont été familiarisés avec les différents maillons de la filière AOP Comté. Elle répond à un cahier des charges exigeant dans le cadre

d'une production ancrée dans un territoire marqueur de son identité et d'une indication géographique porteuse de valeur ajoutée. Le Comté bénéficie d'une AOP, initiée en 1958, et confortée en 1996.



La journée fut aussi l'occasion de moments conviviaux entre les conseillers et entre les conseillers et les représentants de la filière. Une dégustation de Comté à différents stades d'affinage fut proposée.

[maria.cosme@dgtresor.gouv.fr](mailto:maria.cosme@dgtresor.gouv.fr)

## CALENDRIER DE L'OMC

### OMC | Calendrier des réunions et événements de l'OMC - Calendrier (source OMC)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques et ses représentations permanentes.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Emmanuelle IVANOV-DURAND

Diffusion : Laurence JACQUES

Rédaction : Délégation permanente de la France auprès de l'OMC

Abonnement / se désinscrire : [geneve@dgtresor.gouv.fr](mailto:geneve@dgtresor.gouv.fr)